

# Accueil des rencontres « Répondre à la crise du secteur du handicap et du grand âge »

## Présentation du contenu

La population française vieillit rapidement : elle compte aujourd’hui un quart de personnes de plus de 60 ans et en dénombrera près d’un tiers en 2040. Dans un contexte où l’accompagnement et la prise en charge des personnes âgées apparaissent déjà comme inadéquats et insuffisants, cette évolution démographique fait l’objet de nombreuses préoccupations. Notre société se soucie également toujours davantage de l’inclusion des personnes en situation de handicap, notamment à travers l’emploi, l’habitat, l’aménagement des espaces publics, l’aide au quotidien ou encore l’accès à l’exercice de la citoyenneté. Pour les personnes âgées dépendantes comme pour les personnes handicapées, une question cruciale se pose : comment assurer à toutes et tous une vie autonome et épanouie ? En octobre 2024, le Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie a invité des acteurs français des secteurs du grand âge et du handicap à échanger avec des scientifiques étrangers spécialistes de ces sujets afin de penser l’avenir d’un secteur en crise qui doit pourtant d’ores et déjà faire face au besoin croissant. Comment les réponses apportées à l’international peuvent-elle être source d’inspiration pour aborder les défis français ? Découvrez l’introduction des journées "Répondre à la crise du secteur du handicap et du grand âge" par Claude Martin (Président du Conseil scientifique du PPR Autonomie) et Cécile Bourreau-Dubois (Directrice du PPR Autonomie de 2023 à 2024).

Playlist de rediffusion de l'événement :

[https://www.youtube.com/playlist?list=PLYezeAeKFE3Duro9w8N\\_DYmbEuPOIERjs](https://www.youtube.com/playlist?list=PLYezeAeKFE3Duro9w8N_DYmbEuPOIERjs)

### Claude Martin

« Bonjour à toutes et à tous. Je suis Claude Martin. Je suis président du Conseil scientifique du Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie. Je suis sociologue, directeur de recherche émérite dans une unité de recherche qui est basée à Rennes. J’ai été le premier directeur de ce programme. Je vais laisser Cécile dire également deux mots. ».

### Cécile Bourreau-Dubois

« Bonjour à toutes et à tous. Je suis Cécile Bourreau-Dubois. Je suis la directrice du PPR Autonomie. Je suis professeure d’économie à l’Université de Lorraine. Nous avons un grand plaisir à vous accueillir aujourd’hui pour ce colloque sur le devenir et l’avenir du secteur du grand âge et du handicap. ».

### Claude Martin

« Deux petits mots sur le programme lui-même. Vous rappelez d’abord que vous avez dans le hall des présentations de chacun des projets. Je vous invite à les regarder attentivement. C’est la première rencontre nationale du programme lui-même qui a commencé ses travaux en 2020, d’abord avec un conseil scientifique qui s’est réuni pour identifier des défis, formuler des appels à projets et pour réussir à identifier des consortiums qui vont travailler pendant 5 ans à partir de la date de démarrage de leur projet sur cette thématique.

La notion d'autonomie — pour nos collègues étrangers — a été retenue dans le lexique de l'action publique en France pour désigner ce champ de pratique, de profession et d'intervention concernant à la fois l'autonomie et le maintien de l'autonomie des personnes avançant en âge, mais aussi des personnes en situation de handicap. C'est en ce sens-là que l'on a repris cette notion au sens de l'action publique.

Ce programme de recherche est remarquable à plusieurs titres. D'abord par le fait que c'est l'un des premiers programmes dédiés à l'autonomie. C'est la première fois qu'il y a un booster financier pour structurer la recherche en ce domaine. Il est remarquable par ses objectifs : identifier des connaissances pertinentes, des mesures pour faire face au défi démographique du vieillissement de la population, mais aussi le défi d'une meilleure intégration des personnes en situation de handicap. Remarquable par les ressources humaines et financières qui lui sont dédiées, puisque c'est une décision de l'État de consacrer 30 millions d'euros à ce secteur de recherche pour les années à venir. Il fallait aussi réunir un grand nombre de chercheurs et de disciplines, de savoirs et d'expériences. C'est le cas. Ce programme essaie de briser notre structure académique qui est, en France, la division par discipline. Pour ces sujets, il ne peut pas être question de fonctionner de manière mono disciplinaire. Aucune science ne peut à elle seule couvrir l'ensemble de ces défis. La troisième qualité, c'est la mobilisation de ces communautés savantes, de ce dialogue interdisciplinaire, et le renouvellement des générations de chercheurs sur ces sujets. Il n'y a pas, contrairement au monde anglo-américain, de secteur dédié, les "studies" comme on les trouve en Angleterre, aux États-Unis ou au Canada : les "aging studies", "les women studies", "les disability studies". Nous n'avons pas cette organisation savante qui permet de briser les effets des disciplines.

Pour toutes ces raisons, le PPR est un grand défi en soi. À la suite du dispositif concerté d'appels à projets, c'est maintenant plus de 250 chercheuses et chercheurs qui travaillent sur ce programme dans 11 projets dont je vous rappelle, vous avez une présentation synthétique dans le hall de cette salle.

Voilà le contexte dans lequel nous faisons ce programme.

Il est particulièrement important également, c'est une autre donnée à prendre en compte : qui ne sait aujourd'hui à quel point ce secteur est en crise profonde ? En crise financière, en crise de recrutement comme le rappelait il y a peu la presse nationale à la veille des assises du secteur du handicap et de la perte d'autonomie. Les deux tiers des établissements qui accueillent des personnes âgées dépendantes sont en déficit. Qui n'a entendu parler des recommandations adressées par l'ONU à la France sur les politiques qu'elle mène en matière de handicap pour pointer un certain nombre de retards ou d'insuffisances ? Comment ne pas tenir compte de ce contexte, y compris la lenteur de l'adoption de politiques ambitieuses dans ce domaine. Cela fait de nombreuses années qu'est reportée l'annonce d'une grande loi sur le vieillissement. Voilà la raison pour laquelle, pour ce PPR et pour la première rencontre de l'ensemble des projets financés, nous avons souhaité échanger avec des collègues, des scientifiques étrangers, spécialistes de ces sujets pour nous aider à penser l'avenir de ce secteur et nous apporter leurs lumières. Les quelques personnes qui ont accepté de nous rejoindre — on ne les remerciera jamais assez d'être venues — vont nous parler de programmes équivalents à celui que nous avons monté en France, à l'exception près que ces programmes ont de l'antériorité ; certains sont finis, d'autres en cours. Nous avons l'avantage d'avoir les apports de ces collègues qui vont nous donner un aperçu de ce qui a avancé. Nous avons la conviction que c'est dans cet échange avec nos collègues que nous allons pouvoir nourrir aussi les projets en cours dans le cadre de ce programme. Nous aurons aussi, à l'occasion de tables rondes, d'entendre le point de vue de divers acteurs impliqués dans ce secteur en France, qu'ils soient représentants de personnes concernées, des professionnels du secteur ou des représentants du

monde de la décision publique. Il est important de faire en sorte que l'expertise scientifique, pour qu'elle soit audible, soit construite dans ce dialogue avec l'ensemble de la société.

Il ne fait pas de doute que ce colloque sera l'occasion de montrer à quel point, j'espère, la recherche peut apporter à ce secteur, au-delà d'ailleurs des décisions ou des non-décisions, généralement court-termiste, comment la recherche peut nourrir et fabriquer un horizon pour nous tous ».

### Cécile Bourreau-Dubois

« Merci, Claude, merci pour ce rappel du contexte institutionnel et scientifique dans lequel s'inscrit ce colloque. Je voudrais vous donner des éléments sur le contenu de la journée d'aujourd'hui et celle de demain, qui se déroule autour de trois séquences thématiques autour des défis du secteur du grand-âge et du handicap.

La première de ces thématiques sera dédiée aux défis relatifs aux métiers de ce secteur et aux questions que pose l'environnement de vie des personnes concernées par une situation d'avancement en âge ou une situation de handicap.

La seconde thématique sera dédiée aux défis soulevés par l'aide informelle.

La troisième séquence sera dédiée aux défis posés par la construction de solutions pour et avec les parties prenantes du secteur.

Chaque thématique donnera lieu à une intervention d'ouverture par un expert étranger qui sera suivie par une table ronde, animée par un modérateur ou une modératrice qui aura la mission d'introduire à la fois le sujet et de faire circuler la parole entre les différents intervenants et intervenantes des tables rondes.

Nous aurons aussi le très grand plaisir d'accueillir deux grands témoins du secteur du grand-âge et du handicap, à savoir monsieur Jean-Philippe Vinquant, vice-président du HCFEA, en charge du Conseil de l'âge ainsi que monsieur Denis Piveteau qui pour sa part interviendra à la fin de la journée de demain. ».

### En savoir plus sur le PPR Autonomie

Découvrir le PPR Autonomie et ses activités : <https://ppr-autonomie.com/>

S'abonner à la newsletter du PPR Autonomie :

<https://survey.miti.cnrs.fr/limesurvey/index.php/489769>

Suivre le PPR Autonomie sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/77602129>

Suivre le PPR Autonomie sur Bluesky : <https://bsky.app/profile/ppr-autonomie.bsky.social>

Suivre le PPR Autonomie sur Mastodon : [https://sciences.social/@ppr\\_autonomie](https://sciences.social/@ppr_autonomie)